

Enchères / Pointe-Noire / Rochers

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

14 février 2026



Annonce n°2026/22

Doss n°20231346-LRM/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE aura lieu une adjudication LE LUNDI 16 MARS 2026 à 15H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situées sur la commune de **POINTE NOIRE** (97116) consistant en quatre parcelles de terre au lieudit ROCHERS cadastrées sous les relations suivantes :

SECTION / NUMERO / LIEUDIT / CONTENANCE

BE / 219 / ROCHERS / 94a 41ca

BE / 220 / ROCHERS / 01ha 00a 00ca

BE / 221 / ROCHERS / 01ha 00a 00ca

BE / 222 / ROCHERS / 01ha 00a 00ca

Il s'agit de quatre parcelles non bâties inoccupées, sur lesquelles pousse une végétation sauvage.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le LUNDI 16 MARS 2026 en un seul lot sur la mise à prix de SEPT CENT CINQUANTE MILLE EUROS (750 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 19 janvier 2026

Signé : La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON